

Republique Algérienne Démocratique et Poupulaire

Wilaya de Tiaret
Daira d'Ain Kermes
Commune de Rosfa
N/fiscale : 098514199005225
N : 42/2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

conformément des l'articles 52 , et 53 du Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et le décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et de délégation du service public et notamment son article N : 65 et 82
Le président de l'APC de Rosfa enseigne tout les fournisseurs qui ont fait leurs offres pour l'annonce de l'avis d'appel d'offre national ouvert N° 38/2025 en date : 20/11/2025 , pour une période de 10 jour .

Concernant le projet

APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES PRIMAIRES POUR LE 2^{EME} ET 3^{EME} TRIMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 ET 1^{ER} TRIMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2026/2027 pour l'exercice 2026

LOT 01 : Alimentations Générales

LOT 02 : Légumes et Fruits.

LOT 03 : Viande blanche (poulet sous vide) et œufs et viande de veau désossée.

- Après analyse et évaluation des offres, le marché à été attribué temporairement à le fournisseur désignée ci - dessous

N°	Désignation	Nom de fournisseur	Numéro fiscale	Montant En taxe		Note Technique	observation
01	APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES PRIMAIRES POUR LE 2 ^{EME} ET 3 ^{EME} TRIMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 ET 1 ^{ER} TRIMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2026/2027 pour l'exercice 2026	BENSEFIA Elhadj Cité amir abdelkader - Frenda -	198142700095180	Montant MIN / lot N°:			Moins désante
				01 – alimentation general	3.265.752.50	40	
				03 – Viande blanche (poulet sous vide) et œufs et viande de veau désossée.	4.742.010.00	70	
				TOTAL	8.007.762.50		
				Montant MAX / lot N°:			
				01 – alimentation general	5.805.595.00	40	
				03 – Viande blanche (poulet sous vide) et œufs et viande de veau désossée.	8.430.240.00	70	
02		HADJ Benali Rue houari boumediene N 187 commune de ROSFA	16614280030614001402	Montant MIN / lot N°:			Moins désante
				02 – legumes et fruits	2.612.875.00	52.50	
				TOTAL	2.612.875.00		
				Montant MAX / lot N°:			
				02 – legumes et fruits	4.645.080.00	52.50	
				TOTAL	4.645.080.00		

Remarque : les fournisseurs non retenues peuvent introduire les recours dans les 10 jours à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire auprès de la comission des marchés de la commune (article 56 du loi 23-12 et l'article 82 du décret 15-247 mentionnés ci-dessus.)

Le président de l'APC